

REDUCIO

5 rue du Talus
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

Paris, le 31 janvier 2024

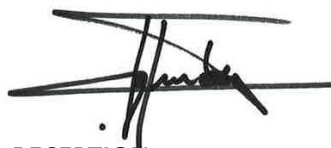
FACTURE N°01-2024-376 Référence à rappeler lors de votre règlement

Bon de commande n° 204324

Détail des prestations correspondantes : (voir annexe)

	Euros
Base hors taxes	400,00
TVA à 20 %	80,00
Total T.T.C.	480,00

Thomas HUMBERT



EN VOTRE AIMABLE REGLEMENT A RECEPTION

Coordonnées bancaires inchangées avec le changement de nom

Par chèque à l'ordre de : « ærige »
ou par virement : LCL PARIS CHAMPS ELYSEES
RIB : 30002 00443 0000450122F 69
IBAN : FR21 3000 2004 4300 0045 0122 F69 - BIC : CRLYFRPP
N°TVA : FR59440905982

Conditions générales de règlement : Les notes d'honoraires sont la contrepartie de prestations de services exécutées et, de ce fait, payables au comptant, sans escompte. Tout retard de règlement donnera lieu au paiement de pénalités de retard égales à 3 fois le taux de l'intérêt légal, à une indemnité forfaitaire de 40 € et à une indemnisation complémentaire en cas de dépassement (art. L.441-6 al 12 et art. D441-5 du Code de commerce).

Avocats associés

Jean d'Aleman
Camille Brès
Nicolas Czernichow
Suzanne Gal
Thomas Godey
Henri Guyot

Thomas Humbert
Véronique Martin-Bozzi
Bastien Nicolini
Sophie-Anais Papafilippou
Hugo-Bernard Pouillaude
Saïd Sadaoui

Avocats au Barreau de Paris
Toque : L305
SELAS au capital de 37 448 €
D 440 905 982 00078 RCS Paris

11-13, avenue de Friedland
75008 Paris
+33 (0)1 48 88 50 50
secretariat@ærige-avocats.com

www.aerige-avocats.com

ANNEXE A LA FACTURE N°01-2024-376

Détail des prestations correspondantes

Dossier : SCHMIDT c/ VERDENAL Gilles - AT 29/08/2023

- ✓ Entretien téléphonique avec Anthony HOUILLON (préparation audition)
- ✓ Entretien téléphonique avec Mme CHRETIEN (préparation audition)
- ✓ Entretien téléphonique avec Anthony HOUILLON (débrief après audition)